



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

examens et concours

Question écrite n° 23549

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc se référant à ses déclarations (25 septembre 1998) demande à Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de la mise en place d'un brevet des écoles en fin de CM 2, analogue au brevet des collèges. Soulignant l'intérêt et l'importance de cet engagement, s'inspirant d'un rapport qu'elle avait en novembre 1997, demandé à l'inspecteur général Jean Ferrier, il exprime le souhait que des mesures concrètes soient prévues au delà de « l'effet d'annonce ».

Texte de la réponse

Le rapport « Améliorer l'efficacité de l'école primaire », remis à Mme la ministre déléguée, chargée de l'enseignement scolaire, par M. Jean Ferrier, inspecteur général de l'éducation nationale, dresse un état des lieux approfondi de l'école. Il présente diverses propositions relatives à l'enseignement et à l'organisation scolaire, parmi lesquelles « la mise à l'étude du principe de la création d'un brevet des écoles ». La ministre déléguée, chargée de l'enseignement scolaire, ne s'est jamais engagée sur la mise en place d'un « brevet des écoles » ; la presse a pu faire un libre usage de ses commentaires à propos d'une proposition. Cette question ne peut être traitée indépendamment des autres problèmes abordés dans le rapport, en particulier les problèmes d'évaluation. Par ailleurs, il n'est guère possible d'introduire trop d'éléments nouveaux en même temps dans le fonctionnement du système éducatif, et cette année scolaire voit déjà se réaliser la mise en oeuvre de la Charte pour bâtir l'école du xxi^e siècle, la mise en place des contrats éducatifs locaux, la généralisation de l'enseignement d'une langue vivante au cours moyen.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23549

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : enseignement scolaire

Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 janvier 1999, page 15

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2084